

Tchad | Région Lac
Matrice de Suivi du Déplacement (DTM)
Rapport 1 | November 2017



Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par:



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations humaines et ordonnées sont bénéfiques pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la gestion des migrations ; favoriser la compréhension des questions migratoires ; encourager le développement économique et social par la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450

N'Djamena

Tchad

Idriss ACHOUR

Tel.: +235 22 52 53 62

E-mail: DTMChad@iom.int

Site internet: <http://www.globaldtm.info/chad/>

© OIM 2017

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Introduction

La Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix (DTM)* en anglais) est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées: les effectifs de population, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et collectées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce rapport donne un aperçu de la situation dans la Région du Lac au Tchad, où l'insécurité liée aux violences de groupes extrémistes armés a provoqué des déplacements de populations vivant dans la région. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées auprès d'informateurs clés dans les lieux de déplacement, en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 20 août au 15 septembre 2017.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a également été activée au Nigéria en Juillet 2014, et au Cameroun en Novembre 2015. Les données récoltées par les DTM dans ces trois pays permettent aux acteurs humanitaires et gouvernementaux de mieux appréhender les déplacements et besoins des populations affectées et contribuent ainsi à apporter une réponse humanitaire ciblée et appropriée. Ces pays sont confrontés à une même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans chaque sous-région.



La population déplacée est estimée à un total de 166 564 individus : 147 032 Personnes Déplacées Internes (PDI), 18 453 retournés et 1 079 ressortissants de pays tiers.



147 lieux de déplacement ont été évalués, comprenant 114 camps/sites et 33 communautés hôtes.



100 % des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la région.



La population déplacée est composée à 51 % d'hommes et à 49 % de femmes.



66% de la population est composée de mineurs ayant entre 0 et 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.



82% des ménages déplacés internes vivent dans des camps ou sites tandis que 18% vivent au sein de communautés hôtes.

CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad est affecté par des attaques perpétrées par le groupe Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer des déplacements de populations vivant dans la Région du Lac ainsi que le retour de ressortissants tchadiens depuis les pays frontaliers également touchés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Tchad en mai 2015 dans le but de recueillir des informations précises et actuelles sur les déplacements et la mobilité humaine engendrés par la crise provoquée par le groupe Boko Haram. La mise en place de la DTM a permis d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur les mouvements de population dans la Région Lac.

Du fait de contraintes budgétaires, la DTM fût interrompue en janvier 2017. La relance de la DTM en août 2017 a permis à l'OIM de réviser sa méthodologie afin de prendre en compte les changements ayant eu lieu depuis 2015 et d'harmoniser la méthodologie de la DTM au Tchad avec celles de la sous-région du Bassin du Lac Tchad. Ainsi, en plus de l'exercice d'enregistrement, la DTM du Tchad inclut désormais des évaluations fréquentes et régulières menées auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées.

Conceptualisée en 2004, la DTM a été perfectionnée et renforcée en permanence grâce à une longue expérience opérationnelle acquise dans des contextes variés : conflits, catastrophes naturelles et flux migratoires. Son rôle central consiste à fournir des informations et des données primaires sur les déplacements et la mobilité humaine à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Au Tchad, la DTM suit les catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes (PDI), Retournés (anciennes PDI et retournés d'autres pays), et Ressortissants de Pays Tiers (RPT). Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées sous l'appellation de « personnes mobiles » :

- *Personne Déplacée Interne (PDI)* : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- *Retourné* : Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les ressortissants tchadiens revenus d'un pays étranger. Les anciennes PDI sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur sous-préfecture d'origine ou lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- *Ressortissant de Pays Tiers (RPT)* : Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que de promouvoir la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM, qui met fréquemment à jour les informations récoltées, se penche particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 20 Août au 15 Septembre 2017 dans 147 lieux de déplacement de la Région du Lac.

MÉTHODOLOGIE

La collecte de données est menée dans les 4 Départements (10 Sous-Préfectures) de la Région du Lac : Foulï, Kaya, Mamdi et Wayi. La DTM est actuellement mise en œuvre par le biais de 14 énumérateurs, 2 chefs d'équipe et 1 superviseur basés dans la région du Lac. Les énumérateurs engagés dans la mise en place de cet outil sont formés sur la méthodologie de la DTM. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale de collecte et gestion des données.

Les données sont collectées avec des tablettes et envoyées en temps réel pour être centralisées dans une base de données électronique. Les informations sont collectées à différents niveaux : sous-préfecture, village / ville, lieux de déplacement (site et communautés hôtes), et ménages. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau d'information sont utilisés.

Quatre niveaux d'enquête sont réalisés pour chaque phase de collecte des données :

- Au niveau des sous-préfectures, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés dans les chefs lieux de sous-préfectures afin d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et de faire une estimation de leurs effectifs par sous-préfecture.
- Au niveau des villages, un questionnaire est administré à des informateurs clés, y compris des chefs de village, des représentants de déplacés, et autres personnes pouvant fournir des informations sur les déplacés, dans le but d'identifier les sites et d'obtenir l'effectif des populations déplacées par village, ville et quartier.
- Au niveau des sites, une évaluation permettant d'obtenir des informations thématiques détaillées sur les sites, et notamment les besoins, services disponibles et vulnérabilités sommaires dans chaque site, est menée auprès d'informateurs clés représentant les populations vivant dans le site (site spontané, centres collectifs ou communautés hôtes).
- Le quatrième et dernier outil est l'enregistrement des personnes déplacées. Celui-ci est directement mené auprès des ménages déplacés et permet de rassembler des informations détaillées au niveau des ménages pour établir un profil des personnes déplacées et dresser les listes de personnes déplacées pour la fourniture d'assistance humanitaire.

LIMITES

Du fait de limitations budgétaires, l'OIM a engagé un nombre restreint d'énumérateurs pour couvrir la Région du Lac. De ce fait, la durée des phases de collecte de données est rallongée. De plus, ces mêmes énumérateurs sont également responsables de l'enregistrement des personnes déplacées. Cette opération est menée entre les phases de collecte de données, retardant la finalisation de l'enregistrement de tous les ménages déplacés ainsi que la mise à jour régulière des listes.

La situation sécuritaire dans la Région du Lac s'est quelque peu stabilisée mais reste volatile. L'accès à certaines zones de la région dépend toujours du soutien des forces de sécurité et d'une analyse sécuritaire lors du déploiement. Une deuxième difficulté survient avec la saison des pluies, qui complique l'accès par voies terrestres à certaines zones de la région.

Malgré ces difficultés, l'OIM a réussi à couvrir l'ensemble des localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées dans la Région du Lac.

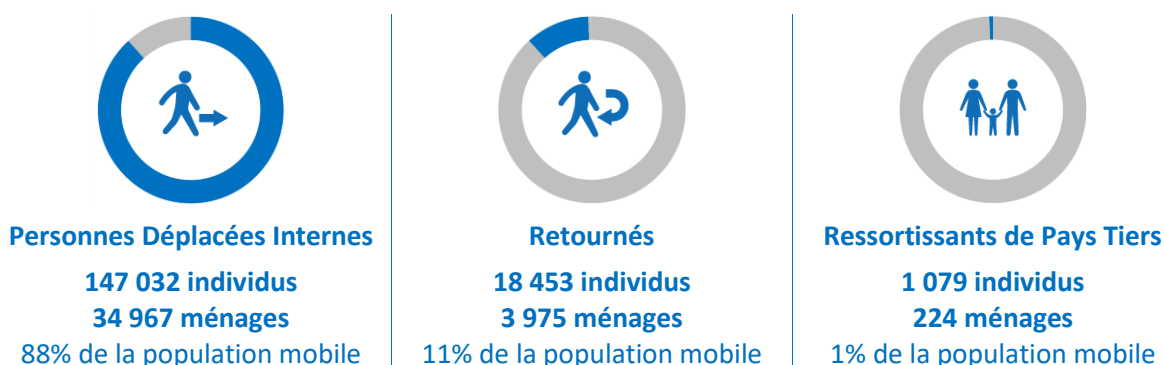
Enfin, les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés et de vérification physique. L'exercice d'enregistrement mené en parallèle permettra d'avoir des informations exactes et individuelles qui compléteront ce rapport.

POPULATION DEPLACÉE

FAITS SAILLANTS

Lors de cette collecte de données de la DTM, un total de 166 564 individus (39 166 ménages) déplacés a été identifié, dont 147 032 Personnes Déplacées Internes (34 967 ménages, soit 88% de la population déplacée), 18 453 Retournés (3 975 ménages, 11% de la population déplacée), et 1 079 Ressortissants de Pays Tiers (224 ménages, 1% des déplacés). Ces personnes déplacées ont été identifiées dans 147 sites, localisés dans les 7 Sous-Préfectures des départements de Fouli, Kaya, et Mamdi.

Effectifs des populations déplacées identifiées



Les départements accueillant le nombre le plus important de personnes mobiles sont Fouli et Kaya avec chacun 40% de la population mobile. Le département de Mamdi accueille quant à lui 19% de la population mobile. Aucune population suivie par la DTM n'a été identifiée dans le département de Wayi, en faisant ainsi le seul département de la région du Lac n'accueillant pas de population mobile.

Les tendances par catégorie de personnes sont légèrement différentes. Ainsi, le département de Fouli accueille le plus de personnes déplacées internes (61 828 individus ou 42%), Kaya accueille la moitié des personnes retournées de la région (9 147 individus ou 50%), et Mamdi accueille plus de la moitié des ressortissants de pays tiers (594 individus ou 55%).

Tableau 1 : Nombre de sites évalués et personnes mobiles par département

Département	# de lieux évalués	Personnes Déplacées Internes	Retournés	Ressortissants de Pays Tiers
Fouli	71	61 828	4 812	381
Kaya	46	58 122	9 147	104
Mamdi	30	27 082	4 494	594
Wayi	-	-	-	-
Total	147	147 032	18 453	1 079

Profil démographique¹



La taille moyenne d'un ménage déplacé est de 6.7 personnes. 97% des ménages déplacés comptent des enfants et le nombre moyen d'enfants par ménage est 4.4.



La population déplacée est composée à 51% d'hommes et à 49% de femmes.

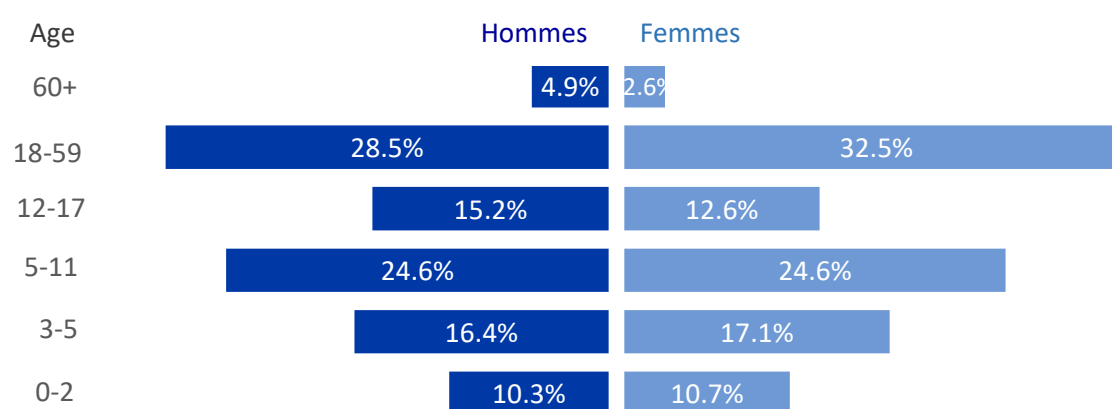


66 % de la population est composée de mineurs de moins de 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 4% des déplacés.

Graphique 1 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe



Caractéristiques des sites et abris des personnes déplacées

Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par la crise, les populations déplacées au Tchad résident en grande majorité dans des camps ou sites spontanés.² En effet, 80% de la population mobile identifiée vit dans des camps ou sites spontanés, contre 20% vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire dans les sites spontanés et les camps, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites plutôt que dans les communautés d'accueil.

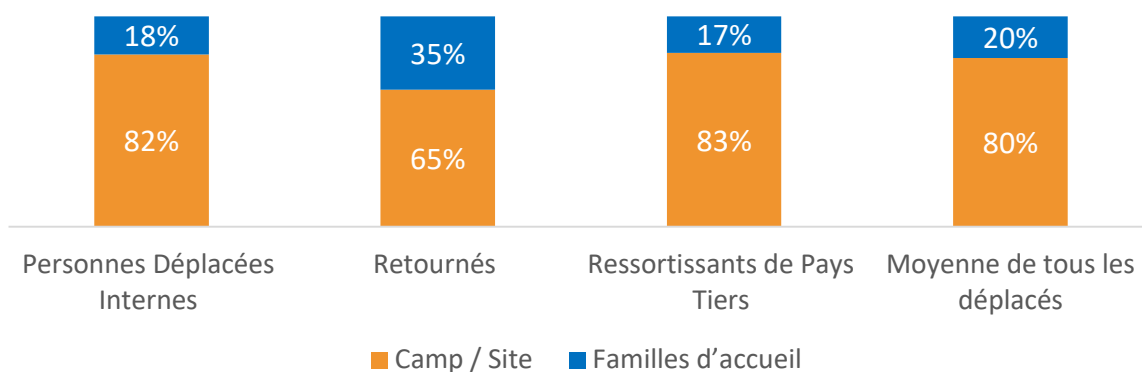
Tableau 2 : Répartition de la population déplacée par catégorie et type de site

Ménages	# Sites	PDI	Retournés	RPT	Moyennes
Camps / Sites	114	82%	65%	83%	80%
Familles d'accueil	33	18%	35%	17%	20%
Grand Total	147	100%	100%	100%	100%

¹ Les informations démographiques présentées dans cette section ont été collectées auprès de 2,961 ménages déplacés représentant un total de 19,717 individus.

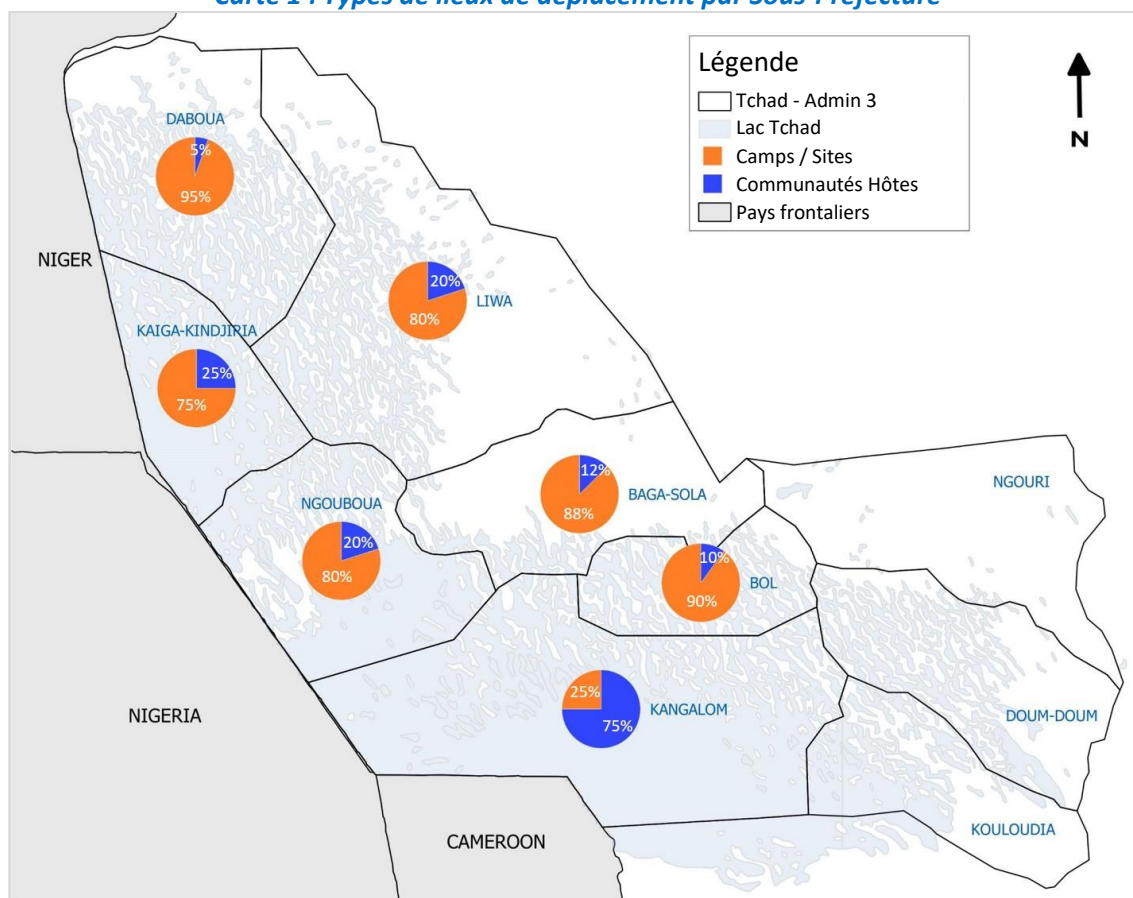
² Les produits de la DTM du Nigéria et du Cameroun sont disponibles aux liens suivants : <http://www.globaldtm.info/nigeria/> et <http://www.globaldtm.info/cameroon/>

Graphique 2 : Types de lieux de déplacement par catégorie de population mobile



Bien que la grande majorité des personnes mobiles résident dans des camps ou sites spontanés, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. Tandis que les personnes déplacées internes et les ressortissants de pays tiers résident principalement dans des camps ou sites spontanés avec un pourcentage comparable (82% et 83%, respectivement), les retournés y résident dans une proportion inférieure aux deux autres catégories (65%). En effet, les retournés ont tendance à initialement s'installer dans des communautés d'accueil, puis de migrer vers des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les autres catégories de déplacés, qui se déplacent souvent en groupe, voire par village entier, ont plutôt tendance à s'installer en dehors de communautés hôtes et à se regrouper pour former un site spontané afin de garder leur chefferie traditionnelle.

Carte 1 : Types de lieux de déplacement par Sous-Préfecture



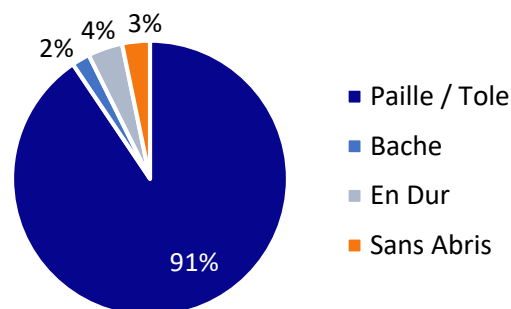
En termes de matériaux utilisés pour construire des abris, 91% des ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou tôle, 4% vivent dans des abris en dur, 3% sont sans abris, et 2% vivent dans des abris en bâche.

Le fait que la grande majorité des personnes mobiles (80%) réside dans des sites spontanés ou des camps explique en partie la prévalence des abris en paille ou tôle. Ce pourcentage peut aussi être expliqué par la disponibilité immédiate des matériaux de construction traditionnels comme les piquets en bois et la paille collectés en brousse, ainsi que les habitudes et capacités des personnes à construire ces types d'abri. Les ménages déplacés résidant au sein de communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d'abri d'urgence, construisant parfois un abri dans la concession de la famille hôte du fait de l'espace limité des abris déjà occupés par la famille d'accueil.

En terme de localisation, la moitié des sites évalués (73 sites, soit 50%) sont localisés en milieu rural à proximité d'une ville, 70 (48%) sont situés en milieu rural isolé, et 4 (3%) en milieu urbain. Ces statistiques montrent la nature rurale du déplacement dans la région du Lac, 97% des sites étant localisés en milieu rural.

La grande majorité des sites évalués (126 sites ou 86%) n'a pas d'organisation de gestion du site. Les sites restants sont gérés par une organisation ou ONG internationale (17 sites ou 12%), par l'armée (3 sites ou 2%) et par le comité de vigilance (1 site ou 1%).

Graphique 3 : Types de matériaux des abris



Raisons de déplacement

100 % des populations évaluées se sont déplacées en raison de la crise provoquée par Boko Haram. Bien que la totalité des personnes déplacées l'aient été pour des raisons d'insécurité liée au conflit, la nature de cette insécurité peut varier. En effet, certains déplacements ont été provoqués par des attaques sur les villages de résidence des personnes déplacées ou sur des villages voisins, tandis que d'autres déplacements ont eu lieu à cause de l'insécurité générale. Les retours du Nigéria et du Niger en particulier sont liés à la détérioration des conditions sécuritaires dans ces pays d'accueil.

PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)

Effectifs de population

Selon les résultats de la collecte de données de septembre 2017, la région du Lac accueille un total de **147 032 personnes déplacées internes** (34 967 ménages). Le département accueillant le nombre le plus important de personnes déplacées internes est Fouli (61 828 individus ou 42%), suivi de Kaya (58 122 individus ou 40%), et Mamdi (27 082 individus ou 18%). Les deux Sous-Préfectures accueillant le plus de personnes déplacées, Baga-Sola et Ngouboua, se trouvent dans le département de Kaya.

Tableau 3 : Population Déplacée Interne par Département et Sous-préfecture

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
Fouli	16 048	61 828	42%
Daboua	6 537	24 078	16%
Kaiga-Kindjiria	2 737	12 652	9%
Liwa	6 774	25 098	17%
Kaya	13 065	58 122	40%
Baga-Sola	7 107	30 381	21%
Ngouboua	5 958	27 741	19%
Mamdi	5 854	27 082	18%
Bol	3 245	14 871	10%
Kangalom	2 609	12 211	8%
Wayi	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
Total	34 967	147 032	100%

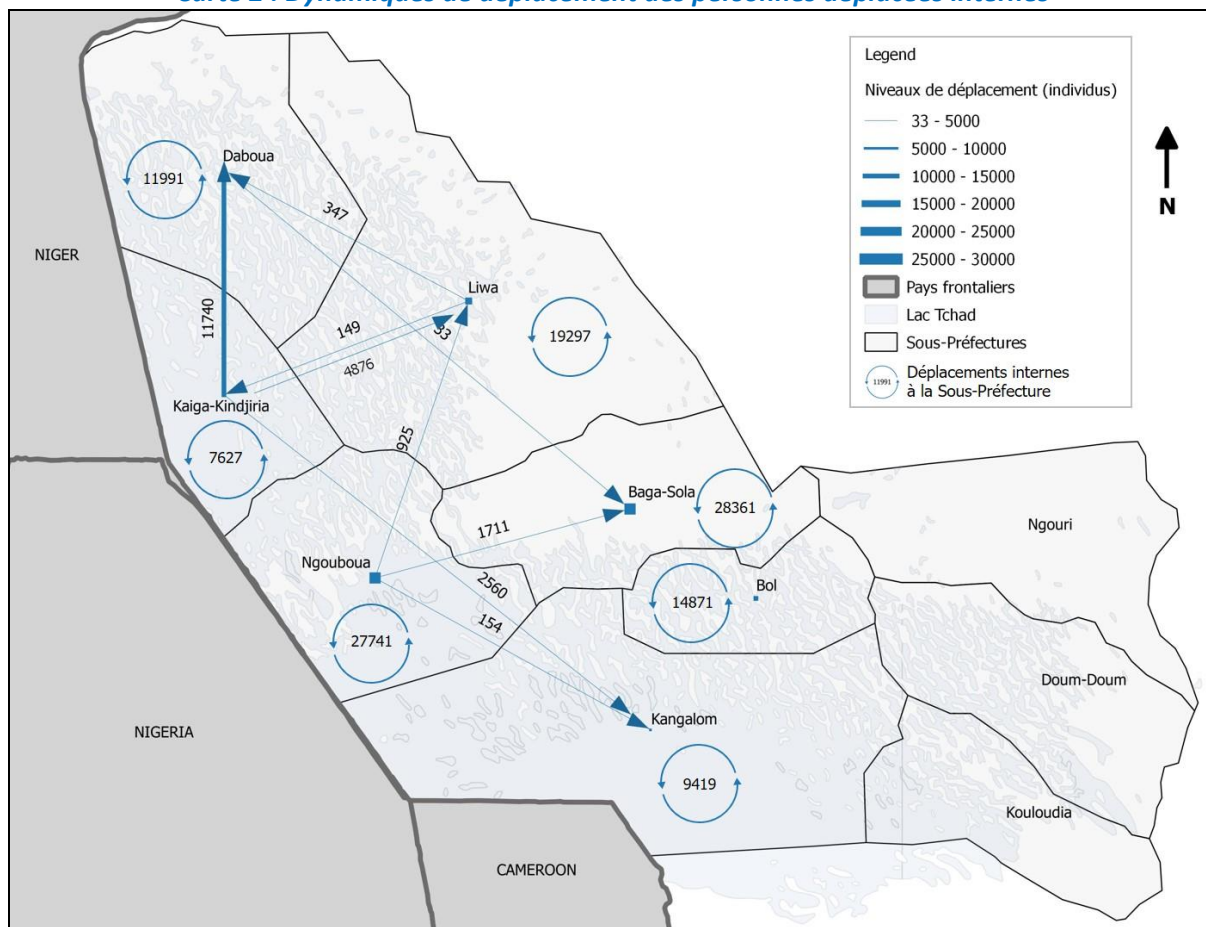
Zones d'origine des personnes déplacées internes

La grande majorité des personnes déplacées internes (81%) a été déplacée à l'intérieur de leur Sous-Préfecture d'origine. Le reste des personnes déplacées a soit rejoint une Sous-Préfecture différente tout en restant dans le même Département (16%), soit s'est déplacée dans un autre Département de la même région (2%).

Tableau 4 : Types de déplacement des personnes déplacées internes

Zone d'origine	# individus	% individus
Même Sous-Préfecture	119 307	81%
Même Département, autre Sous-Préfecture	23 699	16%
Même région, autre Département	3 672	2%
Autre région	354	0%
Total	147 032	100%

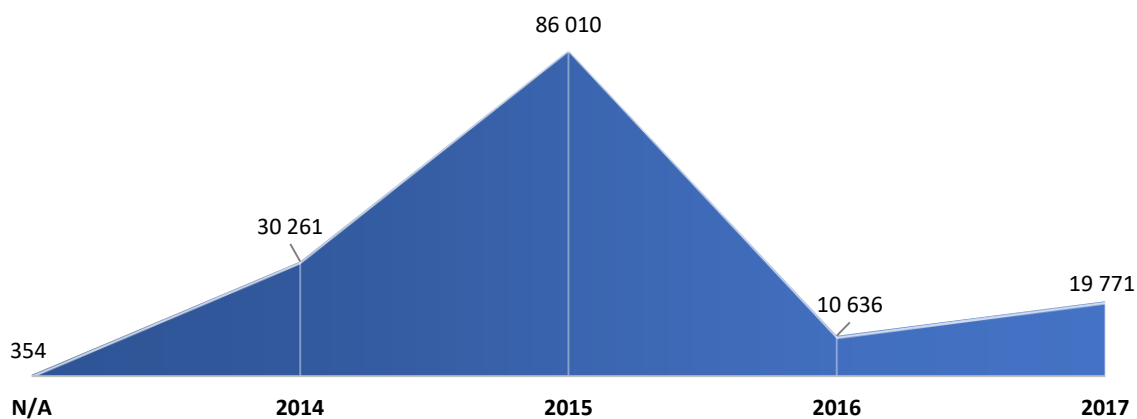
Carte 2 : Dynamiques de déplacement des personnes déplacées internes



Années de Déplacement

La présente section porte sur les années de déplacement des personnes qui continuent d’être déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes précédemment déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l’évolution globale des déplacements ni les chiffres cumulés de personnes déplacées pour une année donnée, mais rend compte des périodes durant lesquelles les personnes actuellement déplacées ont quitté leur lieu d’origine. Le graphique ci-dessous illustre la période de déplacement des personnes déplacées internes.

Graphique 4 : Année de déplacement des personnes déplacées internes



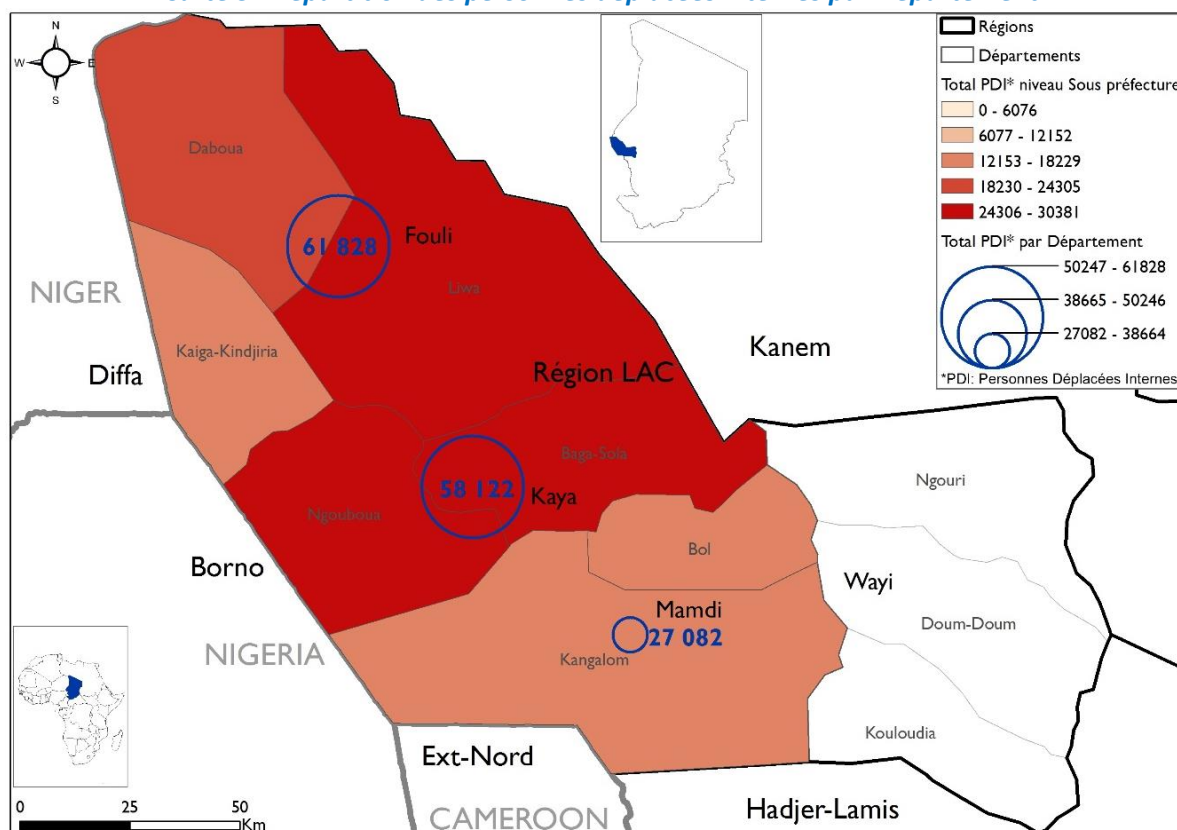
La majorité des déplacements a été constatée en 2015, année durant laquelle 86 010 personnes ont été déplacées, soit 58 % de toutes les personnes déplacées internes identifiées. Le reste des déplacements se sont produits en 2014 (30 261 personnes, soit 21 %) et en 2016 (10 636 personnes, soit 7 %). Les déplacements identifiés pour 2017, jusqu'au mois de septembre, concernent 19 771 personnes (13%), ce qui équivaut à une augmentation du nombre de personnes déplacées par rapport à 2016. Toutefois, cette tendance ne reflète pas nécessairement une augmentation réelle ; en effet, ces données concernant les personnes qui continuent d'être déplacées à ce jour sans tenir compte des personnes qui sont depuis rentrées chez elles, l'importance de la différence entre les deux années pourrait être justifiée par le retour d'une partie des personnes déplacées en 2016, engendrant une réduction des effectifs des personnes déplacées en 2016 qui sont encore déplacées.

Le pic du déplacement observé en 2015 est le produit de la multiplication des attaques commises par Boko Haram dans la région, et en particulier sur les îles du lac Tchad, à la frontière avec le Nigéria et le Niger, où la vaste majorité des personnes déplacées internes résidaient, les contraignant à quitter les îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

La baisse importante du nombre de personnes déplacées dans les années suivantes (on observe une baisse de 88% entre 2015 et 2016) est probablement due au fait que les populations qui résidaient dans les zones sujettes aux attaques de Boko Haram s'étaient déjà déplacées dans des zones plus sûres en 2015 et sont toujours déplacées à ce jour.

Les périodes de déplacement mettent en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements, puisque la majorité des personnes déplacées internes le sont depuis plus de deux ans (79% des personnes observées ont été déplacées en 2014 ou 2015). En outre, les populations continuent d'être déplacées, comme l'atteste le nombre de personnes déplacées en 2017.

Carte 3 : Répartition des personnes déplacées internes par Département



RETOURNES

Selon les résultats de la collecte de données de Septembre 2017, la région du Lac accueille un total de **18 453 personnes retournées** (3 975 ménages).

La moitié des retournés est localisée dans le Département de Kaya, tandis que le reste de cette population se trouve à parts égales dans les Départements de Fouli et Mamdi (26% et 24% respectivement).

La grande majorité des retournés, environ 85%, se concentre dans trois Sous-Préfectures : Baga-Sola (44%), Kangalom (22%), et Liwa (19%).

Tableau 5 : Population retournée par Département et Sous-préfecture

Département / Sous-Préfecture	# Ménages	# Individus	% Individus
Fouli	1 118	4 812	26%
Daboua	213	923	5%
Kaiga-Kindjiria	85	423	2%
Liwa	820	3 466	19%
Kaya	1 942	9 147	50%
Baga-Sola	1 708	8 060	44%
Ngouboua	234	1 087	6%
Mamdi	915	4 494	24%
Bol	76	510	3%
Kangalom	839	3 984	22%
Wayi	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
Total	3 975	18 453	100%

Zones d'origine des retournés

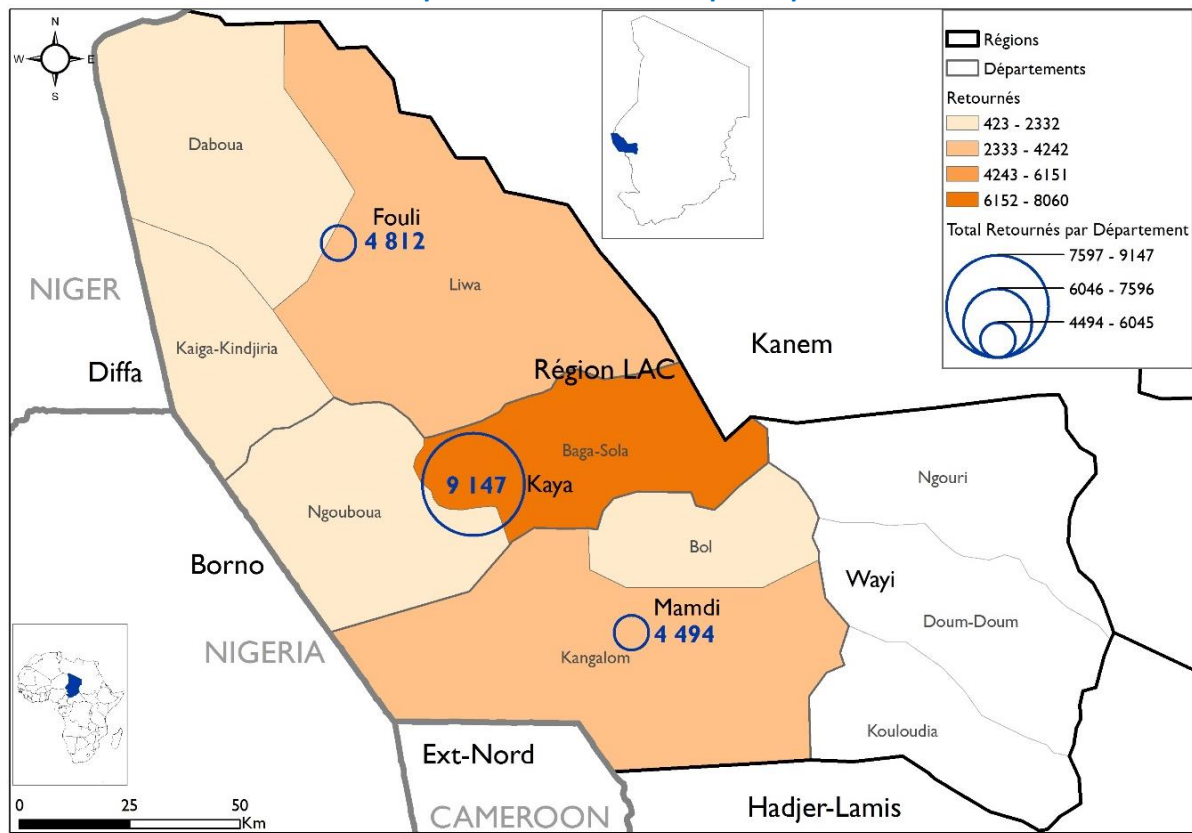
Les retournés identifiés dans le cadre de la DTM reviennent tous d'un autre pays de la sous-région du Bassin du Lac Tchad, à savoir le Niger (53%) ou le Nigéria (47%). La population provenant du Nigéria revient, dans son intégralité, de l'Etat de Borno, Etat particulièrement affecté par la violence de Boko Haram. De même, la grande majorité des retournés du Niger revient de la région de Diffa (48% de tous les retournés), qui est la région du Niger la plus affectée par la violence de Boko Haram.

Au total, 95% des retournés identifiés reviennent des régions affectées par la violence de Boko Haram. Le fait que l'écrasante majorité revient de zones affectées par le conflit met en lumière les motivations ayant justifié ces retours, à savoir la détérioration de la sécurité dans les zones de résidence habituelle au Niger et au Nigéria, et une certaine stabilité dans les zones d'origine au Tchad.

Tableau 6 : Dernier lieu de déplacement des retournés

Pays / Admin 1	# Ménages	# Individus	% Individus
Niger	2 149	9 789	53%
Diffa	1 873	8 784	48%
Dosso	177	592	3%
Maradi	99	413	2%
Nigéria	1 826	8 664	47%
Borno	1 826	8 664	47%
Total	3 975	18 453	100%

Carte 4 : Répartition des retournés par Département



RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

Selon les résultats de la collecte de données de septembre 2017, la région du Lac accueille un total de **1 079 ressortissants de pays tiers** (224 ménages).

Plus de la moitié des ressortissants de pays tiers résident dans le Département de Mamdi (55%), suivi des départements de Fouli (35%) et de Kaya (10%).

La grande majorité des ressortissants de pays tiers, environ 89%, se concentre dans deux Sous-Préfectures, à savoir Kangkalom (54%), et Kaiga-Kindjiria (35%).

Tableau 7 : Ressortissants de pays tiers par Département et Sous-préfecture

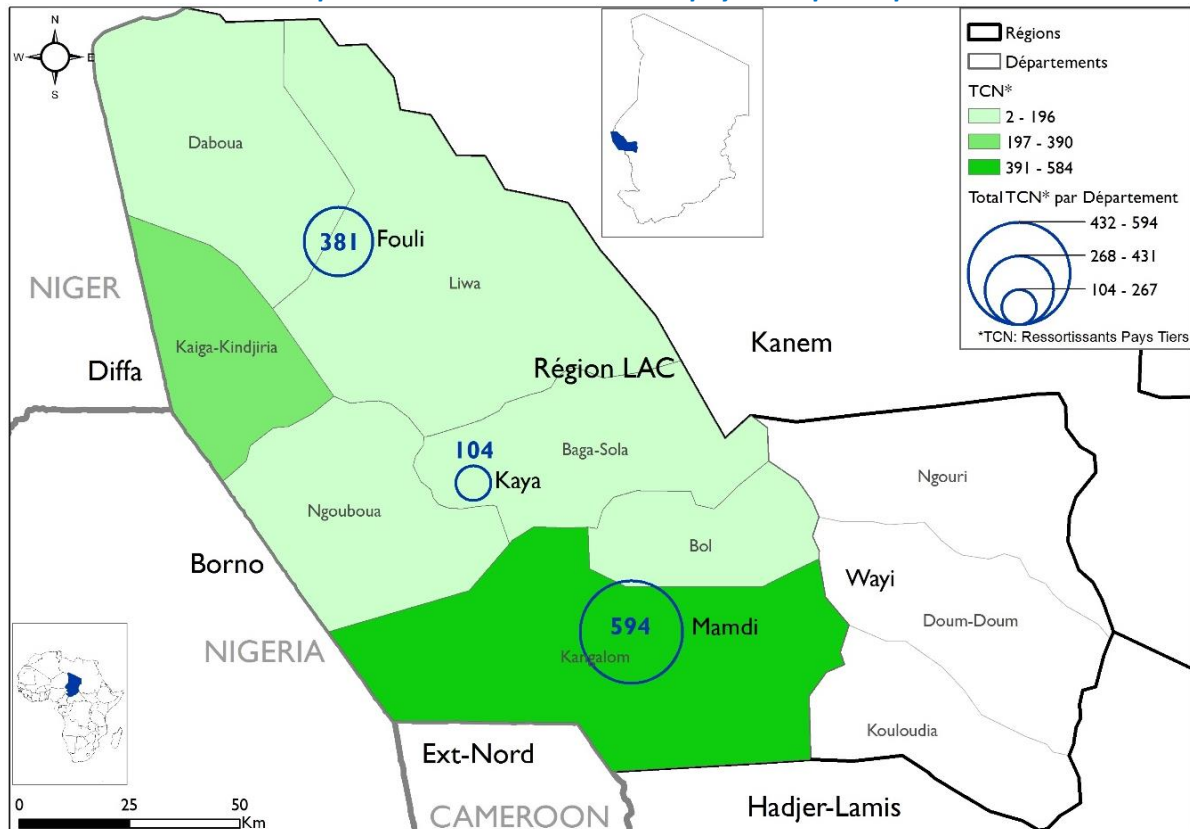
Département / Sous-Préfecture	# Ménages	# Individus	% Individus
Fouli	78	381	35%
Daboua	1	2	0%
Kaiga-Kindjiria	75	373	35%
Liwa	2	6	1%
Kaya	28	104	10%
Baga-Sola	26	98	9%
Ngouboua	2	6	1%
Mamdi	118	594	55%
Bol	2	10	1%
Kangkalom	116	584	54%
Wayi	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
Total	224	1 079	100%

Zone d'origine des ressortissants de pays tiers

Les ressortissants de pays tiers identifiés dans la région du Lac viennent à proportion égale du Cameroun et du Nigéria (50% chacun). La population originaire du Nigéria vient, dans son intégralité, de l'Etat de Borno, Etat particulièrement affecté par la violence de Boko Haram. La population originaire du Cameroun est, quant à elle, divisée entre les personnes originaires de la région de l'Extrême-Nord (28%) et de la région du Nord-Ouest (22%). Seules deux (2) personnes ont été identifiées comme étant originaires du Niger, et plus particulièrement de la région de Dosso.

Tableau 8 : Pays et région d'origine des ressortissants de pays tiers

Pays / Admin 1	# Ménages	# Individus	% Individus
Cameroun	107	539	50%
Extrême-Nord	59	299	28%
Nord-Ouest	48	240	22%
Niger	1	2	0%
Dosso	1	2	0%
Nigéria	116	538	50%
Borno	116	538	50%
Total	224	1 079	100%

Carte 5 : Répartition des ressortissants de pays tiers par Département

ACCES AUX SERVICES

Les niveaux d'assistance et d'accès aux services varient en fonction des secteurs ciblés et des sites. La disponibilité des services par site est détaillée dans les profils de site produits par l'OIM dans le cadre de sa DTM (disponibles sur le lien suivant : [Profils de Site](#)).

D'après les indications des informateurs clés, les types d'assistance faisant le plus défaut dans les sites sont le soutien psychosocial (reçu par 1% de sites), l'obtention de matériaux et outils pour la construction d'un abri (3%), et l'obtention de matériaux pour lancer une activité économique (5%). Moins de la moitié des sites ont reçu de l'assistance dans les domaines de l'éducation, de la santé, et de WASH (eau, hygiène, assainissement). L'aide en vivres et en articles non alimentaires sont les soutiens obtenus par le plus grand nombre de sites (68% et 52% des sites respectivement).

Tableau 9 : Niveau et type d'assistance reçue en pourcentage de sites

Type d'assistance	% de sites ayant reçu une assistance
Vivres	68%
Articles non alimentaires (NFI)	52%
Bâches	50%
Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)	44%
Santé	22%
Education	18%
Matériaux pour lancer des activités économiques	5%
Matériaux / outils pour construire un abri	3%
Soutien psychosocial	1%



SECURITE ALIMENTAIRE

Le déplacement des personnes a généralement eu un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, particulièrement dans un contexte où l'agriculture est un secteur majeur d'activité et une source alimentaire importante.

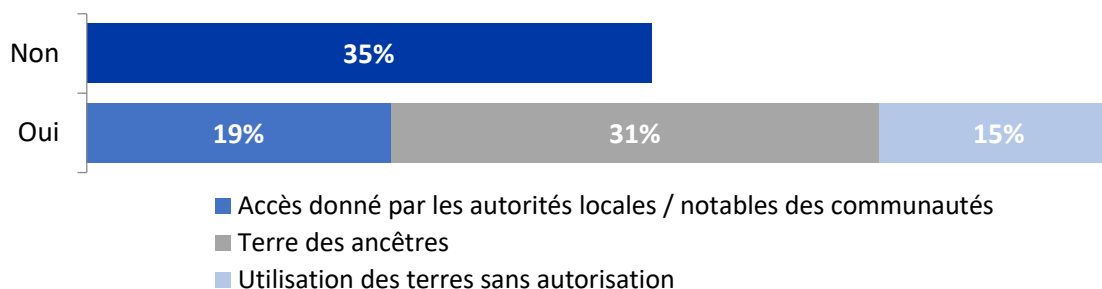
Sources principales de nourriture : Les sources principales de nourriture des personnes déplacées résidant dans les 147 sites évalués sont : l'achat au marché (78 sites, soit 53% des sites), les dons et l'assistance humanitaire (61 sites ou 41%), et la production de subsistance (6 sites ou 4%). La pêche a été indiquée comme étant la source principale d'alimentation dans deux sites, tous deux localisés dans la Sous-Préfecture de Kagalom.

Tableau 10 : Sources principales de nourriture dans les sites

Source alimentaire principale	Nombre de sites	% de sites
Achat au marché	78	53%
Don et assistance humanitaire	61	41%
Production de subsistance	6	4%
Pêche	2	1%
Total	147	100%

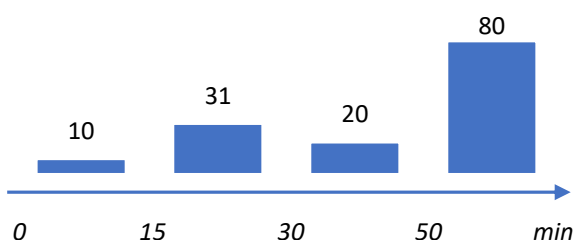
Accès aux terres cultivables : Dans 95 sites, soit 65% des sites, la majorité des personnes déplacées a accès à des terres cultivables, tandis que les personnes déplacées de 52 sites (ou 35%) n'ont pas accès à de terres cultivables. Parmi les sites où les personnes déplacées ont accès à des terres cultivables, l'accès est accordé par les autorités locales ou notables de la communauté dans 28 sites, tandis que dans 45 sites, l'accès découle de l'appartenance des terres ancêtres des personnes déplacées. Dans 22 sites, les personnes déplacées utilisent les terres sans autorisation.

Graphique 5 : Accès de la majorité personnes déplacées aux terres cultivables



Accès à un marché : Sur les 147 sites évalués, 141 ont accès à un marché. Dans la majorité des sites (80 sites), les résidents doivent marcher plus de 50 minutes pour atteindre le marché, tandis que la distance à parcourir est de 15 à 30 minutes dans 31 sites, de 30 à 50 minutes dans 20 sites, et de moins de 15 minutes dans seulement 10 sites.

Graphique 6 : Distance du marché

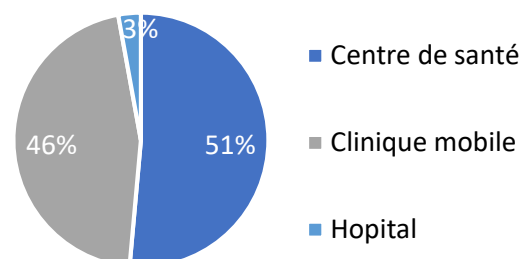


Les informateurs clés de 67 des 141 sites ayant accès à un marché ont déclaré que la plupart des biens de première nécessité étaient en vente au marché, tandis que 57 ont déclaré que le marché était très bien fourni, et 17 ont signalé une insuffisance des biens de première nécessité sur le marché.

SANTE

Disponibilité des services : Sur les 147 sites évalués, 67 ont accès à des services médicaux, ce qui n'est pas le cas dans les 80 sites restants. Les principaux types de services médicaux fonctionnels disponibles dans les sites ayant un accès à des services médicaux sont des centres de santé (dans 36 sites, soit 51%) et des cliniques mobiles (dans 32 sites, soit 46%). Les informateurs clés de deux sites (3%) ont également déclaré l'accessibilité à un hôpital.

Graphique 7 : Services de santé disponibles dans les sites ayant accès à des services médicaux



Localisation des services : 24% des services médicaux identifiés sont sur le site accueillant les déplacés, 21% se trouvent en dehors des sites, et 54% des sites n'ont pas accès à des services médicaux. Les résidents des sites pour lesquels les services sont en dehors du site doivent parcourir les distances

suivantes pour accéder aux services (temps estimé à pied) : 15 à 30 minutes (10 sites ou 7%), 30 à 50 minutes (6 sites ou 4%), et plus de 50 minutes (15 sites ou 10%).

Tableau 11 : Localisation et distance des services de santé

Distance du service	Nombre de sites (#)	Nombre de sites (%)
Pas de services	80	54%
Sur le site	36	24%
En dehors du site	31	21%
15 à 30 min	10	7%
30 à 50 min	6	4%
Plus de 50 min	15	10%
Grand Total	147	100%

Maladies : Les résidents des 147 sites de déplacés évalués sont atteints principalement par le paludisme (32%), la diarrhée (25%), et les fièvres (17%). Les autres maladies identifiées incluent les toux (11%), la malnutrition (4%), les infections de plaie (1%), les maladies de la peau (1%) et les troubles psychologiques liés au conflit (1%).

Tableau 12 : Maladies principales des personnes déplacées

Maladies	% de réponses
Paludisme	32%
Diarrhée	25%
Fièvre	17%
Toux	11%
Autre	8%
Malnutrition	4%
Infection de plaie	1%
Maladie de la peau	1%
Troubles psychologiques liés au conflit	1%
Total	100%

PROTECTION

La DTM du Tchad inclut un nombre limité d'indicateurs relatifs à la Protection permettant de récolter des informations sur le sentiment de sécurité, la possession de documents d'identité et les vulnérabilités dans les sites évalués (disponibles dans les profils de site).

D'après les entretiens tenus avec les informateurs clés, les femmes, hommes et enfants se sentent en sécurité dans la quasi-totalité des sites dans lesquels ils résident.

Tableau 13 : Sentiment de sécurité sur les sites des hommes, femmes et enfants

Sentiment de sécurité	Oui	Non	Ne sait pas
Femmes	146	0	1
Hommes	147	0	0
Enfants	146	0	1

Les relations entre les communautés hôtes et les personnes déplacées sont majoritairement positives. En effet, les informateurs clés de 137 sites (93%) ont déclarés que les relations étaient bonnes, tandis que celles-ci étaient perçues comme excellentes dans 9 sites (6%), et mauvaises dans 1 seul site (1%).

En ce qui concerne la documentation, les informateurs clés de 106 sites (72% des sites) ont déclaré que la majorité des personnes disposait de documents d'identification. La majorité des personnes vivant dans les sites restants n'a pas de documents d'identité (37 sites ou 25%) ou les informateurs clés ne disposaient pas de l'information (4 sites ou 3%).

Tableau 14 : Possession de documents d'identité par les personnes déplacées

Documentation	Nombre de site	Pourcentage de site
Oui	106	72%
Non	37	25%
Ne sait pas	4	3%
Total	147	100%

Dans les 37 sites où la majorité des personnes ne disposent pas de documents d'identité, les raisons les plus citées pour justifier la non possession de documents d'identité est l'absence de bureau d'émission (11 sites ou 30%), l'abandon ou la perte des documents pendant le déplacement (7 sites ou 19%), et le manque de moyens (6 sites ou 16%).

Tableau 15 : Raisons de non-possession de documents d'identité par les personnes déplacées

Raison	# de sites	% de sites
Pas de bureau d'émission	11	30%
Documents abandonnés/perdus lors de la fuite	7	19%
Manque de moyens	6	16%
Une partie de la population ne dispose pas de documents	3	8%
Par manque d'information	2	5%
Pas de possibilité pour faire les documents	2	5%
Difficulté pour voyager vers les villes / barrières routières	1	3%
Distance importante de la zone administrative	1	3%
Documents déchirés par Boko Haram	1	3%
Les personnes du site n'ont pas pu obtenir leur carte	1	3%
Manque de moyens / distance / manque d'information	1	3%
Actes de naissance mais pas la carte d'identité	1	3%
Total	37	100%



EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

Dans les sites évalués, la source principale d'eau identifiée est le forage à pompe manuelle, avec un total de 289 forages présents dans 107 sites. Les autres sources d'eau incluent les puits traditionnels (105 puits dans 40 sites), l'eau de surface (35 points dans 34 sites), l'eau du robinet (4 points dans 2 sites), et les puits améliorés (1 puits dans 1 site).

Plusieurs autres sources ont été identifiées, mais sont actuellement non fonctionnelles ou non utilisables : Pompes manuelles (69), forages (17), et eau de surface (3).

Tableau 16 : Disponibilité des sources d'eau

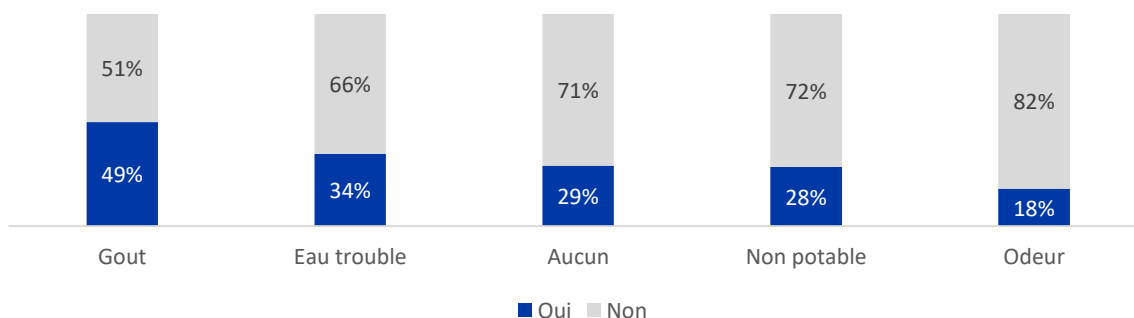
Source d'eau	# sites	# sources fonctionnelles	Moyenne par site
Forage pompe manuelle	107	289	2.0
Puits traditionnels	40	105	0.7
Eau de surface	34	35	0.2
Eau du robinet	2	4	0.0
Puits améliorés	1	1	0.0

Dans la majorité des sites (88), la source d'eau principale se trouve sur le site. Lorsque la source d'eau se trouve hors du site, les résidents des sites doivent parcourir les distances suivantes pour y accéder (temps estimé à pied) : 10 à 30 minutes (31 sites), moins de 10 minutes (17 sites), et plus de 30 minutes (11 sites).

Tableau 17 : Distance des points d'eau

Distance	Nombre de site
10 à 30 min	31
Moins de 10 min	17
Plus de 30 min	11
Sur le site	88
Total	147

Bien que l'accès à une source d'eau soit relativement répandue, les résidents de la majorité des sites font toutefois face à des problèmes de qualité de l'eau : les informateurs clés de 49% des sites ont rapporté des problèmes de goût, tandis que l'eau est trouble dans 34% des sites, non-potable dans 28% des sites, et malodorante dans 18% des sites. Seuls 29% des sites n'ont rapporté aucun problème lié à la qualité de l'eau.

Graphique 8 : Problèmes liés à la qualité de l'eau

Des latrines sont disponibles dans seulement 32 sites (22%). Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 1 846 latrines pour 32 sites accueillant un total de 43 197 individus déplacés, ce qui représente une moyenne de 23 personnes par latrine. L'absence de latrines dans 115 sites concerne une population déplacée de 123 367 individus. La majorité des latrines (994, soit 54%) sont considérées comme inutilisables, tandis que 446 sont opérationnelles et 406 sont en mauvais état.

Tableau 18 : Disponibilité, nombre de latrines, et état des latrines

Raison	Nombre de sites	Nombre de latrines	Nombre de personnes déplacées
Pas de latrines	115	0	123 367
Latrines disponibles	32	1 846	43 197
Latrines collectives	32	1 846	43 197
Inutilisable	10	994	11 856
Mauvais état	5	406	7 294
Opérationnelle	17	446	24 047
Total	147	1 846	166 564

Dans la majorité des sites possédant des latrines (25), celles-ci ne sont pas séparées par sexe (e.g. hommes/femmes), tandis que toutes les latrines sont séparées par sexe pour 6 sites et partiellement séparées dans 1 site. Les 115 sites restants n'ont pas de latrines.

Dans les sites où des latrines sont disponibles, les résidents doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux latrines : Plus de 50 mètres (19 sites ou 59%), 10 à 50 mètres (10 sites ou 31%), et moins de 10 mètres (3 sites ou 9%).

Des douches sont disponibles dans 41 sites (28%) contre 106 sites (72%) n'accueillant pas de douches. Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 6 085 douches dans 41 sites accueillant un total de 59 155 individus déplacés, ce qui représente une moyenne de 10 personnes par douche. L'absence de latrines dans 106 sites concerne une population déplacée de 107 409 individus.

La majorité des douches (3 118) sont des douches individuelles, tandis que 1 800 sont un mélange de douches collectives et individuelles, et 1 167 sont des douches collectives.

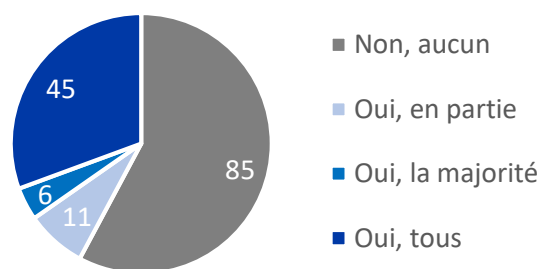
Tableau 19 : Disponibilité, nombre, et type des douches

Raison	Nombre de sites	Nombre de latrines	Nombre de personnes déplacées
Pas de douches	106	0	107 409
Douches disponibles	41	6 085	59 155
Douches Collectives	19	1 167	28 011
Douches Collectives / Douches Privées	6	1 800	9 812
Douches Privées	16	3 118	21 332
Total	147	6 085	166 564

EDUCATION

D'après les informateurs clés, les enfants de 85 des 147 sites évalués, soit 58% des sites, n'ont pas accès à une école. Dans 11 sites (7% des sites), l'accès à une école est assuré pour une partie des enfants dans seulement 11 sites, tandis qu'il est assuré pour la majorité des enfants dans 6 sites (4%) et tous les enfants dans 45 sites (31%).

Graphique 9 : Accès à une école



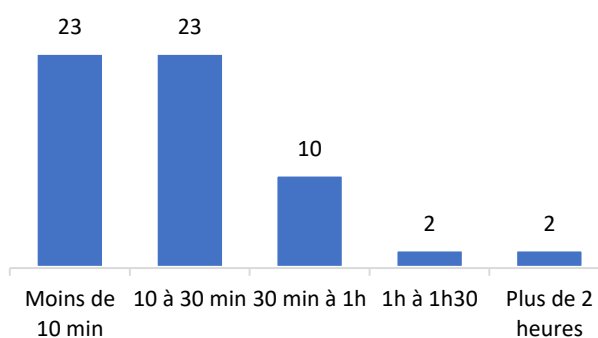
Ainsi, dans 102 des 147 sites évalués, soit 69% des sites, au moins une partie des enfants ne fréquente pas d'école.

Les raisons principales pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école sont l'absence d'école (71%), la distance trop importante pour se rendre à l'école (7%), et le manque de moyens financiers (5%).

Tableau 20 : Raison de non scolarisation des enfants déplacés

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Ecole fermée	2	2%
Chemin dangereux	1	1%
Inscription chère	1	1%
Transport trop cher	1	1%
Autre:		
Pas d'école	74	71%
Distance trop importante	7	7%
Manque de moyens financiers	5	5%
Priorisation de la sécurité alimentaire	2	2%
Ecole informelle accueillant un nombre limité d'élèves	1	1%
L'école est loin du site / manque de moyens financiers	1	1%
Les enfants fréquentent les écoles coraniques	1	1%
Les personnes viennent d'arriver sur ce site	1	1%
Pas de bâtiments	1	1%
Manque de fournitures scolaires	1	1%
Manque d'infrastructures et d'enseignants	1	1%
Pas de possibilité pour inscrire les enfants à l'école	1	1%
Pas d'intérêt pour l'éducation formelle	1	1%
Places limitées	1	1%
Pas d'enseignants	1	1%
Total	104³	100%

Parmi les 62 sites où les enfants fréquentent une école, la majorité des écoliers doivent marcher moins de 10 minutes (23 sites) ou de 10 à 30 minutes (23 sites) pour accéder à l'école. A l'autre extrême, les enfants doivent marcher plus de 2 heures dans 2 sites et entre 1h et 1h30 dans 2 sites pour aller à l'école. Dans 10 sites, la durée du trajet jusqu'à l'école est de 30 minutes à 1 heure. Dans les 2 sites restants, les informateurs clés ne connaissaient pas la durée approximative du trajet entre le site et l'école.

Graphique 10 : Distance de l'école

³ Bien que seuls 102 sites aient été identifiés comme accueillant des enfants ne fréquentant pas une école, les informateurs clés de deux (2) sites ont identifié deux raisons empêchant les enfants de fréquenter une école.

ANNEXE I

Effectifs des populations déplacées et nombre de sites de déplacés par Département et Sous-préfecture

DEPARTEMENT / SOUS-PREFECTURE	# lieux de déplacement	# Personnes Déplacées Internes	# Retournés	# Ressortissants de Pays Tiers	Total Population Mobile
Fouli	71	61 828	4 812	381	67 021
Daboua	37	24 078	923	2	25 003
Kaiga-Kindjiria	4	12 652	423	373	13 448
Liwa	30	25 098	3 466	6	28 570
Kaya	46	58 122	9 147	104	67 373
Baga-Sola	16	30 381	8 060	98	38 539
Ngouboua	30	27 741	1 087	6	28 834
Mamdi	30	27 082	4 494	594	32 170
Bol	10	14 871	510	10	15 391
Kangalom	20	12 211	3 984	584	16 779
Wayi	-	-	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-	-	-
Kouloudia	-	-	-	-	-
Ngouri	-	-	-	-	-
TOTAL	147	147 032	18 453	1 079	166 564